



DEMANDE DE LICENCE CENTRE 2023-2024

N° Pass'Réigion (les 16 à 25 ans)* :

Et N° code secret :

N° Pass'sport Etat** :

E-mail :

Nom-Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

RÉSERVÉ AU CLUB

N° licence(s) :

Date de naissance :

Téléphones (fixe-mobile) :

HANDICAP

ASSIS

DEBOUT

Para	Amputé supérieur	Malvoyant	
Tétra	Amputé inférieur	Non-voyant	
Polio	Amputé inf. et sup.	Handi neuro	
IMC	Handi ortho	Autre (précisez)	

*Tampon obligatoire
du centre*

01 Boccia	04 Fustal	07 Ski alpin-Snowboard
02 Cyclisme tandem	05 Musculation	08 Ski nordique
03 Foot fauteuil	06 Natation	09 Tir à l'arc

LICENCE ENCADRANT : membres Bureau, GPL, entraîneur bénévole ou salarié, bénévole	Sport choisi :	
	0 € - 10 €	

LOISIR : <i>indiquez le code du sport correspondant</i>	1 ^{er} sport choisi :	2 ^{ème} sport choisi :	3 ^{ème} sport choisi :
		30 €	30 €

CHAQUE LICENCE SUPPLÉMENTAIRE EN LOISIR = 30 € PAR SPORT PRATIQUÉ SAUF CONVENTION SPECIFIQUE.

COMPÉTITION : <i>indiquez le code du sport correspondant</i> <i>Réduction renouvellement licence</i>	1 ^{er} sport choisi :	2 ^{ème} sport choisi :	3 ^{ème} sport choisi :
		60 € 75 €	

LA LICENCE COMPÉTITION SUPPLÉMENTAIRE EST GRATUITE.

Ces tarifs comprennent la part versée à la Fédération Française Handisport

*Les adhérents de 16 à 25 ans peuvent bénéficier du Pass'Réigion qui leur offre 30 € ou 60 € de réduction sur le prix de leur licence. Info sur : <https://www.info-jeunes.fr/la-carte-pass-region-0>

**Les adhérents jusqu'à 30 ans peuvent bénéficier du Pass'Sport Etat qui leur offre 50 € de réduction sur le prix de leur licence, info sur : <https://pass.sports.gouv.fr/>

!!! TOUT LICENCIÉ N'AYANT PAS DE JUSTIFICATIF MÉDICAL D'ABSENCE LORS D'UNE COMPÉTITION POUR LAQUELLE IL S'EST ENGAGÉ, AURA LES FRAIS À SA CHARGE.

Fait à _____ le _____ Signature : _____

IMPÉRATIF ! Joindre à la demande de licence :

Règlement par virement ou par chèque(s), à l'ordre d'Handisport Lyonnais à envoyer à l'inscription. Possibilité de règlement en trois fois (date d'encaissement à voir avec le secrétariat).

- Ci-joint, certificat médical d'aptitude au(x) sport(s) choisi(s) loisir et compétition.
- Un certificat ophtalmologique « permanent » ou « annuel », à fournir pour les déficients visuels en sport compétition.
- Une autorisation parentale pour les mineurs : pour la pratique de leur sport et pour le droit à l'image.